



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Criminels étrangers 3

Des exemples récents vus dans les médias témoignent de l'urgence.



Politique agricole 13

L'UDC s'engage pour une agriculture productive.



Gens du voyage 15

La Suisse romande à l'épreuve des Roms.



Pour tous vos imprimés



Zofinger Tagblatt AG
Medien- und Printunternehmen
Zofinger Tagblatt AG, 4800 Zofingen
Tel. 062 745 93 93, www.ztonline.ch

23 septembre 2012

Votations populaires: Mots d'ordre UDC Suisse



Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 15 mars 2012 sur la **promotion de la formation musicale** des jeunes? (Contreprojet à l'initiative populaire «jeunesse + musique», qui a été retirée)

NON

Acceptez-vous l'initiative populaire «**Sécurité du logement à la retraite**»?

OUI

Acceptez-vous l'initiative populaire «**Protection contre le tabagisme passif**»?

NON

2 Editorial



Électricité suisse

L'UDC est le seul parti qui, il y a un an et demi, après le fort tsunami au Japon et l'avarie de réacteur subséquente, n'est pas tombé dans l'hystérie collective et l'activisme nerveux. Le fait qu'à l'époque, contrairement à d'autres partis, nous n'ayons pas changé nos convictions comme des girouettes ni accepté une sortie du nucléaire totalement improvisée, nous a valu de nombreuses critiques. On perçoit aujourd'hui de plus en plus clairement l'hypothèque sur l'avenir que représente la décision de sortie précipitée motivée par des raisons électoralistes, du Conseil fédéral et du Parlement. Un concept de sortie raisonnable fait toujours défaut. Au lieu de cela, certains membres du Conseil fédéral se lancent dans une surenchère d'idées aventurières, plaidant pour une augmentation des contributions, d'odéieuses réformes de l'impôt écologique et des interventions étatiques nuisibles à l'économie.

L'UDC refuse de participer à cette expérience dangereuse. Elle continue d'exiger une politique énergétique réaliste, garantissant un approvisionnement énergétique suffisant, économique, le plus indépendant possible et sûr. L'approvisionnement énergétique doit reposer sur des principes réalistes et sur les technologies dont nous disposons actuellement. L'UDC place la sécurité de l'approvisionnement, l'indépendance vis-à-vis de l'étranger en ce qui concerne la production et la maîtrise du prix de l'énergie au centre de sa stratégie. Nous avons récemment exposé dans un nouveau document de fond la manière dont nous souhaitons atteindre ces objectifs.

La stratégie proposée par l'UDC peut atteindre un résultat optimal, grâce à un concept clair, avec les technologies actuellement dis-

ponibles et des interventions étatiques ainsi que des coûts réduits au minimum. Il convient pour cela d'exploiter correctement le potentiel de l'énergie hydraulique. Les nouvelles énergies renouvelables (éolienne, photovoltaïque, biomasse) devraient en outre être en mesure, d'ici 2030, de remplacer une centrale nucléaire actuelle. La durée de vie des centrales nucléaires actuelles s'élève, à condition de rester sûres et rentables, à 60 ans d'exploitation au moins. Elles garantissent ainsi l'approvisionnement jusqu'à la mise à disposition de nouvelles installations de production, ce qui est indispensable. Afin de combler la lacune d'approvisionnement et de compenser l'augmentation croissante de la consommation énergétique, il est nécessaire de disposer d'ici 2030 environ d'une nouvelle centrale nucléaire de conception ultra-moderne. Les deux grandes centrales existantes (Gösgen et Leibstadt) devraient ensuite pouvoir être remplacées d'ici 2040-2045 par de nouvelles technologies (p.ex. la géothermie profonde). À défaut, nous aurions besoin de deux centrales nucléaires supplémentaires pour ne pas être entraînés dans une spirale de dépendance aux importations d'électricité et aux énergies fossiles.

Pour l'UDC, il est clair que le peuple doit se voir accorder au plus vite l'opportunité de s'exprimer sur la stratégie énergétique future de notre pays. Votre opinion sur la politique énergétique future nous intéresse. Participez à notre congrès spécialisé du 13 octobre 2012.

Toni Brunner, président de l'UDC Suisse

Participez, le 13 octobre

Samedi **13 octobre 2012** aura lieu sous la direction du président de fraction Adrian Amstutz, entre 10h00 et 12h30 environ, à Aarau, un **congrès spécial UDC sur l'approvisionnement énergétique futur**. Lors de ce congrès, il sera discuté de la position de l'UDC et de la stratégie énergétique du Conseil fédéral.

Intéressés ? Inscrivez-vous par e-mail à gs@svp.ch ou par téléphone au 031 300 58 58. Vous recevrez ensuite des informations détaillées sur le congrès.

Vous pouvez télécharger le nouveau document de fond de l'UDC « Pour un approvisionnement électrique sûr et économiquement supportable » depuis le site www.udc.ch (Documents de fond 2012) ou les commander au secrétariat général de l'UDC (gs@svp.ch ou tél. 031 300 58 58).

Etrangers criminels: agir maintenant!

Plusieurs exemples montrent clairement que l'initiative sur le renvoi est plus importante que jamais. L'augmentation explosive des délits témoignent de l'incapacité des autorités à agir dans ce domaine. Une ligne claire contre la criminalité étrangère est exigée.

24 Heures titrait il y a quelques mois « L'arc lémanique, cible favorite des criminels étrangers ».

Les autorités genevoises et vaudoises, débordées par le phénomène, en appellent au Conseil fédéral. Pourtant, face à l'urgence de la situation, ce dernier n'agit pas alors même que le peuple a voté en faveur du renvoi des étrangers criminels en 2010.



Point fort

L'arc lémanique, cible favorite des criminels étrangers

Délits Face à l'explosion des vols et des cambriolages sur leurs terres, Vaud appellent à l'unisson la Confédération à prendre ses responsabilités



Récolter maintenant des signatures

Devenez actif avec votre section et allez ensemble récolter des signatures lors de la Journée nationale de récolte des signatures le samedi 3 novembre 2012.

Envoyez-nous des photos de votre action de récolte de signatures. Les meilleures d'entre elles seront publiées dans le prochain *Franc-parler*.

COMMANDER DES FEUILLES D'INITIATIVE:

www.initiative-de-mise-en-oeuvre.ch

☎ 031 300 58 58

4 Migration

8 millions, c'est assez !

La nouvelle nous a surpris dans la torpeur de la canicule, c'est officiel, la population suisse dépasse désormais les huit millions d'habitants. En fait, un subtil *distinguo* s'impose; ce n'est pas la population suisse qui augmente mais la population EN Suisse, ce qui est sensiblement différent.

par Yvan Perrin, conseiller national, La Côte-aux-Fées (NE)

Lorsqu'on ouvre un dictionnaire à la rubrique symbole, on y trouve la définition suivante: «Représentation concrète d'une notion abstraite». Et bien cette formule correspond fort bien au passage fort symbolique du cap des huit millions d'habitants qui cohabitent désormais chez nous. Depuis plusieurs années, ce sont des dizaines de milliers de migrants qui fuient la crise européenne pour venir trouver refuge ici. L'an dernier, ce sont ainsi 78'500 ressortissants étrangers qui se sont établis en Suisse.

Naturellement, les communiqués officiels louent ce solde migratoire net comme on dit, relevant l'influence prétendument bénéfique sur les assurances sociales, soulignant que ces nouveaux arrivés apportent davantage qu'il ne coûtent. La chose est sans doute vraie mais que se passera-t-il lorsque cette nouvelle population fera à son tour valoir ses droits ?

Qui paiera lorsque ce moment sera venu ? Cette tactique visant à faire venir du monde pour payer les rentes d'aujourd'hui rappelle volontiers la façon de procéder d'un certain Bernard Madoff qui rétribuait ses anciens investisseurs avec l'argent des nouveaux. On sait ce qui s'est passé lorsque le système s'est grippé.

Quand la libre circulation montre son vrai visage

Majoritairement acquise à la libre circulation lors des différents scrutins consacrés à ce sujet, la population suisse commence à en ressentir les effets négatifs de manière de plus en plus concrète. Les loyers explosent, obéissant à la loi de l'offre et de la demande. Dans un pays où l'obtention d'un permis de construire relève du parcours du combattant, il

est bien évident que le secteur de la construction n'est pas à même de suivre cette évolution démographique incontrôlée. Le déséquilibre s'accroît

“
En parallèle, le Conseil fédéral nous concocte une nouvelle loi sur la nationalité dont le but unique consiste à naturaliser aussi vite que possible.
”

ainsi chaque jour, fragilisant les populations modestes qui n'ont d'autre recours que d'aller habiter de plus en plus loin de leur lieu de travail, là où on trouve encore un peu de place.

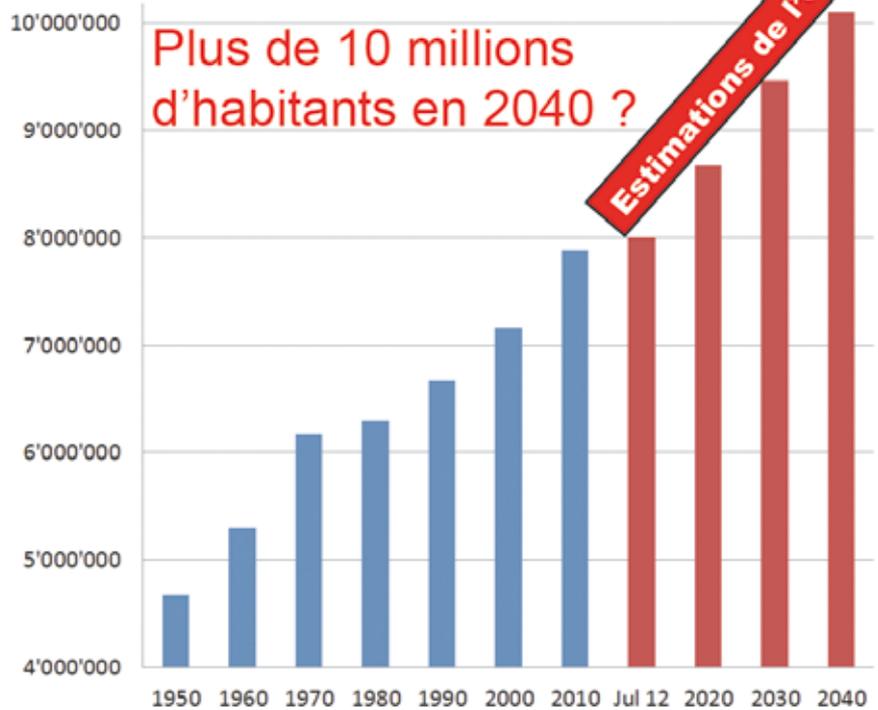
Le problème se déplace alors au niveau des transports publics et privés dont les infrastructures ne correspondent largement plus à la demande. En 2009, on a estimé les pertes dues aux bouchons à 1.2 milliard de francs. Même si la méthode de calcul imposée par le Tribunal fédéral prête le flanc à la critique, il est évident que les heures perdues à attendre que la colonne veuille bien avancer ont un coût extrêmement lourd. Patienter dans les bouchons constitue néanmoins pour beaucoup une alternative acceptable par rapport à un déplacement debout dans un train bondé parfumé aux effluves lourdes du travail de la journée.

N'en déplaise aux adeptes de la migration en liberté, la population résidant dans notre pays ne saurait augmenter sans fin. Certes, pour rassurer celles et ceux que cette forte tendance haussière inquiète, les tenants de la



Yvan Perrin est spécialiste des questions relevant de la politique migratoire. Aujourd'hui, il tire la sonnette d'alarme et attend des autorités qu'elles réagissent.

Développement de la population en Suisse



Source: Office fédéral de la statistique

Depuis cet été, la barre des 8 millions d'habitants a été franchie. La Suisse compte donc deux fois plus d'habitants qu'en 1950. A elle seule, l'immigration représente 80% de l'augmentation de la population.

pensée dominante ont fait donner experts et statisticiens pour expliquer que notre pays pourrait sans autre supporter dix millions d'habitants. Triste perspective lorsqu'on voit les problèmes auxquels nous sommes confrontés actuellement déjà.

Les naturalisations au secours des statistiques

En parallèle, le Conseil fédéral nous concocte une nouvelle loi sur la nationalité dont le but unique consiste à naturaliser aussi vite que possible ces nouveaux venus, de façon à éviter que le bon peuple ne se rende compte que la hausse de la population est avant tout une hausse de la population étrangère.

Il est maintenant temps de remettre un peu d'ordre dans ce chaos et de revenir aux principes que dicte le plus élémentaire bon sens, à savoir retrouver le contrôle des flux migratoires. Il n'est pas question de laisser Conseil fédéral et Parlement pervertir le processus de naturalisation à la seule fin d'enjoliver les statistiques. Devenir un citoyen suisse octroie des droits et implique par conséquent des devoirs que le requérant se doit de remplir.

Toujours dans la même ligne, il conviendra d'assurer le succès de l'initiative UDC contre l'immigration massive déposée le 14 février dernier, munie de 136'195 signatures récoltées en à peine sept mois. La campagne sera sans aucun doute particulièrement rude et nul doute que nos adversaires lanceront toutes leurs forces dans la bataille de peur de déplaire à Bruxelles. Nous devons donc nous aussi nous investir sans compter pour acquérir peuple et cantons à notre cause. C'est la dernière qui sonne si nous voulons léguer aux générations futures un pays où il fait bon vivre et non une boîte à sardines.

Décision du Tribunal fédéral: Droit à la naturalisation

par Rudolf Joder, conseiller national, Belp (BE)



Le Conseil fédéral a récemment modifié sa pratique et décidé de contrôler à l'avenir les naturalisations également sur le plan matériel. Cela signifie que la décision de naturalisation rendue par un organe politique est transformée en un acte administratif sujet à examen judiciaire complet, assortie d'un droit à la naturalisation.

L'UDC s'oppose vigoureusement à cette nouvelle pratique du Tribunal fédéral. Elle rejette avec détermination tout droit à la naturalisation. Les tribunaux ne doivent examiner que la régularité formelle de la procédure. À cela s'ajoute qu'il est nécessaire d'instaurer une égalité des armes. Non seulement celui qui requiert une naturalisation mais aussi celui qui propose le rejet, p.ex. à l'assemblée communale, doivent avoir le droit d'attaquer la décision et de la porter devant l'instance supérieure. La fraction UDC défend ces deux objectifs politiques avec détermination dans le cadre de la révision en cours de la loi sur la nationalité.

6 Protection contre la fumée passive

Contre la mise sous tutelle

Nous avons une loi sur la fumée de tabac qui est équilibrée et réaliste. Aujourd'hui, il serait faux de renforcer la législation en la matière. Par conséquent, nous n'avons pas besoin d'un nouveau resserrement, comme l'initiative sur le tabagisme passif l'exige.



par Céline Amaudruz, conseillère nationale, Puplinge (GE)

Un Suisse sur trois fume, un Suisse sur deux a fumé au cours de sa vie selon les données de l'Office fédéral de la statistique et il serait scientifiquement établi que la fumée passive pourrait être nocive pour la santé lors d'expositions prolongées.

La loi actuelle suffit

La Loi fédérale actuelle sur la protection

contre le tabagisme passif restreint et réglemente déjà passablement la liberté d'action des fumeurs, puisqu'elle impose de ne pas fumer dans les espaces accessibles au public. Cette loi a l'avantage de respecter la minorité constituée des fumeurs et leur droit à consommer, doit-on le rappeler, un produit légal.

Elle laisse aussi la possibilité aux cantons d'édicter des règles plus contraignantes, ce que le canton dont je préviens à fait usage, en adoptant en 2009 des mesures particulièrement liberticides à l'endroit des fumeurs.

Les fanatiques de la prévention ne seront jamais satisfaits

La réglementation fédérale actuelle n'est pas le fruit d'une concertation ba-

clée mais l'aboutissement d'une réflexion de longue haleine. Cependant elle mécontentera toujours les plus radicaux, qui tenteront sans discontinuer d'imposer au législateur d'aller encore plus loin. Jusqu'à présent, la Loi fédérale semblait convenir à tous les cantons.

Les interdictions et préventions massives sont contre-productives

Les taxes sur le tabac permettent à la Confédération de réaliser une recette de quelque 2,2 milliards de francs chaque année. En tout, plus de 1.5 milliard de francs sont déboursés chaque année pour des programmes qui veulent nous protéger de tous les dangers de la vie, de la fumée à la nourriture.

Les délégués de l'UDC Suisse ont pris position le 25 août 2012:

L'UDC recommande de voter NON

Plus d'informations: www.restons-raisonnables.ch

Interdiction absolue de fumer?

Le 23 septembre

NON

www.restons-raisonnables.ch

Récompenser l'absence de dettes

Alors que l'Europe se bat contre des montagnes de dettes gigantesques, la Suisse encourage l'endettement. L'État torpille ainsi la valeur ancestrale suisse de l'absence de dettes. Il est temps d'y mettre un terme. Tel est le but poursuivi par l'initiative « Sécurité du logement à la retraite » sur laquelle nous voterons le 23 septembre.



par Thomas Müller, conseiller national, Rorschach (SG)

Les États européens sont au bord du gouffre. Les montagnes de dettes ne cessent de croître. Toujours pas la moindre trace de méthodes réfléchies pour réduire cette charge. De nombreux politiciens de l'UE se sont rendu compte que la situation était sans issue et qu'il faudra procéder à de douloureuses rectifications.

En Suisse, nous nous en tirons à première vue mieux que l'UE – mais ce n'est qu'une façade. Nous n'avons toujours pas tiré les leçons de la crise de la dette en Europe. Certes, l'État ne se porte pas si mal, en comparaison, mais la bombe à retardement se trouve ailleurs : dans l'endettement privé. Celui-ci est situé à un niveau record en Suisse. Monsieur et Madame Suisse doivent de nos jours supporter une charge hypothécaire de près de 650 milliards de francs, soit un taux d'endettement par tête parmi les plus hauts du monde. Cette situation est, sans conteste, alarmante et il est urgent d'y remédier.

L'État pousse à s'endetter

Cet endettement disproportionné des ménages suisses n'est pas né du hasard. La responsabilité incombe à un système fiscal erroné, qui crée des incitations fatales. Ainsi, l'impôt sur la « valeur locative » et son pendant, la déduction fiscale des intérêts, encouragent les propriétaires à s'endetter lourdement. Dans le système actuel, on récompense en effet ceux qui ont les dettes les plus élevées possibles car ils bénéficient de déductions élevées des intérêts de la dette. Plus quelqu'un a des dettes, plus il peut économiser d'impôts. C'est absolument insensé et contrevient profondément à la valeur suisse traditionnelle de l'absence de dettes. Même les enfants le savent : les dettes sont quelque chose de mal, qui mène les gens à leur perte. Seul l'État ne semble pas le réaliser.

Faire profiter les seniors plutôt que les banques

Les seuls et uniques bénéficiaires du système fiscal actuel sont les banques, qui s'en mettent plein les poches au détriment de la stabilité économique de la Suisse. Or nous scions ainsi les piliers de notre stabilité. En effet, si les intérêts hypothécaires augmentent de manière

inattendue ou si les revenus chutent en raison de crises économiques, nous nous trouverions soudain pris dans une crise immobilière de grande ampleur. Notre prévoyance vieillesse serait dans un tel cas anéantie, parce que les caisses de pension sont souvent investies dans l'immobilier et pâtiraient aussi d'une chute des prix. C'est justement un tel scénario catastrophe que l'UDC souhaite éviter. C'est pourquoi elle

“ Dans le système actuel, on récompense en effet ceux qui ont les dettes les plus élevées possibles ”

défend fermement l'initiative populaire « Sécurité du logement à la retraite ».

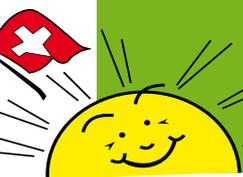
L'initiative n'apporte que des avantages

L'initiative octroie à toute personne de plus de 65 ans le droit de choisir entre deux options. La première consiste à être exempté de l'impôt sur la valeur locative et à renoncer en contrepartie à la déduction des intérêts hypothécaires. La seconde est de maintenir le statu quo. Ainsi, les personnes qui veulent s'acquitter de leurs dettes ne sont plus punies par des impôts élevés. Pour ceux qui ont besoin d'hypothèques, l'initiative ne change rien. Cette initiative ne fait donc que des gagnants.

Les délégués de l'UDC Suisse ont pris position le 25 août 2012:

L'UDC recommande de voter OUI

Plus d'informations: www.securite-logement.ch



Gagnez la nouvelle Impreza 4x4 sur www.subaru.ch
CONCOURS

5,9 l/100 km 4x4 CVT Lineartronic Dual-Range Boxer



LA NOUVELLE IMPREZA 4x4 DÈS FR. 25'900.–.
 CONSOMMATION LA MOINS ÉLEVÉE DE SA CATÉGORIE.*

- Symmetrical AWD pour une meilleure tenue de route – en permanence.
- Moteur SUBARU BOXER synonyme de centre de gravité bas.
- Boîte automatique CVT Lineartronic™ à variation continue pour une conduite sans à-coups.
- Boîte Dual Range 2x5 vitesses pour une transmission optimale de la force motrice.
- 5,9 l/100 km (aut., version Swiss one) – consommation la moins élevée de sa catégorie (*segment C, 4x4 symétrique, boîte CVT Lineartronic™, moteur essence 1,6 litre).
- Profitez de super prix, par ex. version Swiss one, man., Fr. 25'900.–.

Une pour tous. Tout en une. 5 portes. Moteur SUBARU BOXER 1,6 litre. 114 ch. Véhicule Dynamics Control. ABS avec EBD et assistance au freinage. Système Stop/Start. Assistance aux démarrages en côte (Hill Start Assist, man.). Climatisation automatique avec filtre à pollen. Radio-CD avec lecteurs MP3/WMA. Disponible en version Swiss one et Swiss two (avec, entre autres, caméra de recul et régulateur de vitesse). Actuellement chez votre concessionnaire Subaru.




 Rendez-nous visite sur www.facebook.com/subaru.ch



Modèle présenté: Impreza 1.6i AWD Swiss two, man., catégorie de rendement énergétique C, CO₂ 147 g/km, consommation mixte 6,4 l/100 km, Fr. 28'300.–. Modèle Impreza 1.6i AWD Swiss one, man., catégorie de rendement énergétique C, CO₂ 144 g/km, consommation mixte 6,2 l/100 km, Fr. 25'900.–. Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): 159 g/km.



Trezia 5 portes, traction avant. Aussi avec Diesel.
WRX STI 4x4 4/5 portes.
XV 4x4 5 portes. Aussi avec Boxer Diesel.
Forester 4x4 5 portes. Aussi avec Boxer Diesel.
Legacy 4x4 4/5 portes. Aussi avec Boxer Diesel.
Outback 4x4 5 portes. Aussi avec Boxer Diesel.
BRZ 2 portes, propulsion arrière.

www.subaru.ch SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00.
 Concessionnaires Subaru: env. 200. www.multilease.ch Prix nets conseillés sans engagement, TVA de 8% incl.

SUBARU. SWITZERLAND'S 4x4

Oui à la musique, non à l'arrêté fédéral

Le Conseil fédéral et le Parlement ont réagi à l'initiative « jeunesse et musique » par un contre-projet allégé. Celui-ci ne convainc cependant pas non plus l'UDC. Trop de centralisation, trop d'ingérences fédérales.



par Felix Müri, conseiller national,
Emmen (LU)

Durant dix ans, j'ai été tromboniste dans un groupe de Guggenmusik, dont j'ai même été le président pendant quatre ans. Durant mon temps libre, j'adore écouter de la musique populaire allemande. La musique est importante. Pas seulement pour moi personnellement, elle joue aussi un rôle central dans le développement des enfants et des adolescents.

Une bonne formation musicale me tient donc très à cœur. Or nous n'avons pas besoin d'un article constitutionnel pour promouvoir la musique auprès des jeunes. Les offres de formation musicale sont déjà très variées et de bonne qualité dans les cantons et les communes. La promotion de la musique fonctionne parfaitement sur les bases légales existantes. Pourquoi aurions-nous donc besoin d'un ancrage constitutionnel violant le principe du fédéralisme ? Le contre-projet actuel entraîne une plus forte ingérence de la Confédération, de sorte que la liberté des cantons dans l'organisation de

leur système de formation est anéantie. L'autonomie communale serait aussi considérablement réduite. Les communes seraient muées en simples exécutants et perdraient toute marge de manœuvre.

Négligence des branches principales

Le fait est également qu'aujourd'hui, le bagage scolaire que nos jeunes emportent dans la vie professionnelle n'est souvent plus suffisant. Les causes de ce problème sont à rechercher dans la négligence croissante des branches principales. À mes yeux, la formation linguistique doit à nouveau se voir accorder plus d'importance à l'avenir.

Il est indispensable à la réussite professionnelle future que les personnes en fin de scolarité maîtrisent les langues française, allemande ou italienne tant orales qu'écrites. Il est en outre peu judicieux d'introduire une réglementation spécifique à une matière particulière.

En effet, si la musique est promue de manière plus intensive, il sera forcément nécessaire de restreindre une autre branche. Par ailleurs, je peine à croire qu'un plus grand nombre d'heures de musique apporterait automatiquement davantage de membres aux ensembles musicaux. La multi-

plication des cours de sport n'a pas non plus engendré de meilleurs sportifs. Et pour rappel : il a déjà été tenté d'harmoniser la formation scolaire à travers le projet Harnos. Le projet a été rejeté dans les urnes de différents cantons.

Diplôme de haute école exigé

Si l'arrêté fédéral est accepté, il y a lieu de supposer que les conditions de formation et d'octroi de diplôme pour les enseignants de musique seront harmonisées. Quiconque souhaite enseigner la musique devra alors impérativement être titulaire d'un diplôme de haute école en pédagogie musicale. À l'instar des éducatrices d'école enfantine, qui doivent de nos jours disposer d'un certificat de maturité. Ce serait la fin des musiciens autodidactes, sans formation académique. Une fois de plus, on méprise le travail bénévole.

Or, dans le domaine de la musique folklorique, où le savoir-faire régional est généralement transmis par des autodidactes locaux, une telle évolution serait désastreuse. L'harmonisation de la formation et des conditions pédagogiques met en péril la diversité de la musique folklorique suisse. **Pour ces raisons, je rejette aussi le contre-projet du Conseil fédéral et du Parlement à l'initiative « jeunesse et musique ».**

Le Comité central de l'UDC Suisse a pris position le 24 août 2012:

L'UDC recommande de voter NON



10 Politique agricole 2014-2017

L'UDC combat seule la politique

Avec plus de 1000 participants la Landsgemeinde UDC des paysans à Grosswangen (LU) a été un succès total. L'UDC leur a présenté ses demandes pour la politique agricole 2014-2017 et une résolution (voir à la page suivante) a été adoptée. Celle-ci exige de la politique, qu'elle ne transforme pas les producteurs agricoles en paysagistes.

À la Commission de l'économie du Conseil national, les exigences de l'UDC sont restées lettre-morte. Le PLR et le PDC sacrifient les paysans en cédant sous la pression de raisons écologiques.



Les conseillers nationaux Jean-Pierre Grin (à gauche) et Jean-François Rime (à droite), président de l'Union suisse des arts et métiers, ont répondu présent à l'appel de l'UDC.



Le conseiller national et paysan Andreas Aebi (à gauche) en pleine discussion avec l'ancien conseiller national et hôte des lieux Josef Kunz (à droite).



Une haie de vieux tracteurs arborants tous des drapeaux suisses était stationnée à la landsgemeinde UDC des paysans.



Le président du Conseil national et de l'Union suisse des paysans Hansjörg Walter souligne l'importance et la signification d'une agriculture productrice en Suisse.

Politique agricole du Conseil fédéral

Landsgemeinde UDC des paysans du 4 août 2012 à Grosswangen (LU)

Encourager

**la production alimentaire nationale
au lieu d'augmenter les importations!**



Résolution de la landsgemeinde UDC des paysans

Le Parlement adoptera la nouvelle Politique agricole 2014-2017 cet automne. La stratégie présentée par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann affaiblit l'agriculture productrice, donc les familles paysannes. Il faut au contraire sauvegarder les bases de production pour permettre aux paysannes et paysans de maintenir et même si possible d'augmenter le degré d'autoapprovisionnement actuel de la Suisse avec des denrées alimentaires saines produites près du marché.

Cette politique est aussi plus écologique que d'importer des produits agricoles qui ont été transportés à travers des continents entiers. La conception de la future politique agricole est d'une importance capitale pour la Suisse. La landsgemeinde UDC des paysans adresse donc les revendications suivantes au Parlement, soit en particulier aux partis du centre PLR et PDC, au Conseil fédéral et au ministre de l'économie, Johann Schneider-Ammann:

- les incitations contreproductives et mesures unilatérales en faveur de l'extensification de la production agricole doivent être abandonnées dans la Politique agricole 2014-2017.
- le revenu agricole doit enfin être amélioré au lieu d'être constamment affaibli.
- la production de denrées alimentaires doit être la première des tâches de l'agriculture et les paysans ne doivent pas être dégradés au niveau de jardiniers entretenant le paysage suisse.
- il faut communiquer clairement à l'UE que la Suisse ne veut pas, ni aujourd'hui, ni demain, d'un accord de libre-échange agricole.
- des mesures doivent enfin être prises pour stopper la chute du prix du lait en donnant le caractère de force obligatoire générale aux mesures d'allègement du marché décrétées par les producteurs de lait qui sont les seules victimes de cette misère.
- les paysannes et paysans suisses ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel de l'OMC ou d'un accord de libre-échange avec la Chine. Nous disons non à l'importation de denrées alimentaires qui sont produites dans des conditions interdites en Suisse.
- l'exposition mondiale 2015 à Milan, qui est consacrée au thème de l'alimentation, doit être utilisée comme vitrine de l'agriculture suisse et ses produits exceptionnels.
- les foires traditionnelles de bétail doivent être maintenues et renforcées comme un bien culturel.

Landsgemeinde UDC des paysans du 4 août 2012 à Grosswangen (LU)

12 Shop UDC



Commandez en ligne:
www.udc.ch



..... ex. ballon de foot UDC	25.- ex. Pin's croix suisse	7.-
..... ex. porte-documents UDC	49.- ex. Pin's logo UDC	7.-
..... ex. cravatte croix CH min.	50.- ex. Pin's «UDC Gold»	7.-
..... ex. cravatte croix CH max.	50.- ex. Post-it, bloc de 50	2.-
..... ex. cravatte UDC	50.- ex. couteau suisse	20.-
..... ex. bonbons UDC	5.- ex. autocollants (27/page)	5.-
..... ex. briquet UDC	5.- ex. stylo UDC	2.50
..... ex. sac à dos UDC	10.- ex. jeu de carte jass	3.-
		... franc.	... allemand.

Nom: Prénom:
Adresse: NPA: Lieu:
Mail: Téléphone:

Prière de nous renvoyer le talon:

Secrétariat général UDC, Case postale 8252, 3001 Berne, par fax au 031 300 58 59 ou par e-mail à gs@svp.ch



**ICI VOTRE ANNONCE
DANS LES JOURNAUX DE
L'UDC FRANC-PARLER ET
SVP-KLARTEXT**

**Votre annonce pleine page lue
par 10'000 lecteurs romands pour
Fr 1'000.-**

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 70'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande. Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch. Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

Impressum

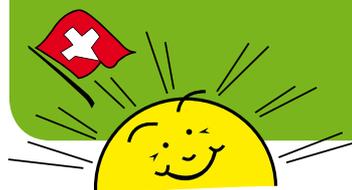
Tirage:	5'000 exemplaires	Adresse:	Franc-parler, Case postale 8252, 3001 Berne, franc-parler@udc.ch
Edition:	Stiftung SVP-Parteizeitung	Imprimerie:	Zofinger Tagblatt AG, Henzmannstrasse 20, 4800 Zofingen, www.ztonline.ch
Périodicité:	11x/an	Crédit photo	Page 1, en haut: © Le Matin. Au milieu: © Peter Schaub. En bas: image libre de droit. Source: fr.wikipedia.org. Page 3, en haut: © Le Matin. En bas: © 24 Heures. Pages 4, 5: © UDC Suisse. Page 6, 7, 13: Service du parlement 3003 Berne. Page 9: © Felix Müri. Page 10: © UDC Suisse. Page 12: © UDC Suisse. Page 15, en haut: © Dany Schaer. En bas: image libre de droit. Source: fr.wikipedia.org.

Votations du 23 septembre

Commandez dès à présent le matériel de campagne en faveur du Oui à l'initiative populaire «sécurité du logement à la retraite» et en faveur du Non à l'initiative populaire «protection contre le tabagisme passif».

Ecrivez-nous gs@svp.ch afin de recevoir le bulletin de commande ou appelez-nous au **031 300 58 58**.

Affiches, flyers, argumentaires et divers gadgets composent la panoplie du matériel disponible.



Référendum contre la Loi sur l'aménagement du territoire !



Lisez l'appel de Jean-François Rime
président de l'Union suisse des arts et métiers

Au peuple de décider !

La révision proposée est une mauvaise réponse du Parlement à l'initiative rose-verte pour le paysage. Sur plusieurs points, elle va même au-delà de l'initiative ! Trois d'entre eux sont tout à fait inacceptables : l'obligation de déclasser les zones à bâtir surdimensionnées, l'obligation de construire dans un délai donné et la réglementation fédérale de la taxe sur la plus-value restreignent en effet lourdement le droit de propriété garanti par la constitution. Ces mesures entraîneraient une raréfaction et un renchérissement des terrains à bâtir. Les perdants ne seraient ni les riches ni les spéculateurs, mais la grande majorité des locataires et des PME.

L'usam refuse en outre avec vigueur l'augmentation des impôts, taxes et redevances comme l'introduction de

nouvelles ponctions ; elle s'oppose au gonflement de la bureaucratie que la mise en œuvre de ce projet ne manquerait pas de provoquer. Et les communes : pourront-elles verser les indemnités exorbitantes liées au déclassement des zones à bâtir surdimensionnées ? Le fédéralisme aussi est en jeu, puisque la révision octroie de nouvelles compétences à la Confédération – qui pourra contraindre les cantons à édicter des prescriptions strictes.

Vu le caractère draconien du projet, l'usam estime que le peuple doit se prononcer. Son président Jean-François Rime lance donc un appel à toutes les associations et organisations qui défendent les valeurs libérales et fédéralistes : *« Battez-vous avec nous et signez le référendum ! L'enjeu est de taille ; nous comptons sur un large front tant pour la récolte des signatures que pour la campagne de vote ! »*



Signez maintenant!

Référendum contre
la révision ratée de la
loi sur l'aménagement
du territoire

www.lat-revision-non.ch

Feuille annexée

1. Signez le référendum.
2. Récoltez d'autres signatures dans votre commune.
3. Postez aujourd'hui la feuille de signatures, même incomplète, dans la prochaine boîte aux lettres.

Impôts équitables

L'Etat n'a pas à encourager l'endettement

En Suisse, l'Etat encourage les gens à s'endetter. Le système actuel d'imposition de la propriété du logement favorise celles et ceux qui ne remboursent pas leur dette. En revanche, les personnes qui économisent toute leur vie durant pour vivre sans dette à l'âge de la retraite sont pénalisées. C'est faux.

Et en plus c'est dangereux: au classement selon la dette des ménages privés, la Suisse vient en première position. Les dettes hypothécaires se montent à plus de 650 milliards de francs. Cette situation comporte un énorme potentiel de risque et rend notre pays sensible aux crises immobilières. L'Espagne nous donne l'exemple des effets désastreux d'une telle situation.

L'initiative «Sécurité du logement à la retraite»:

- offre un droit d'option unique dès l'âge de 65 ans pour renoncer à la valeur locative. En contrepartie, la possibilité de déduire les intérêts de la dette sur le logement à usage personnel est supprimée et la déduction pour l'entretien est limitée.
- contribue à la stabilité économique en réduisant la dette des ménages.
- soutient la prévoyance-vieillesse reposant sur la responsabilité individuelle

Le remboursement des dettes doit être profitable.



« Cette initiative encourage le remboursement des dettes hypothécaires et représente donc un avantage pour notre société et notre économie. »

Hans Egloff, conseiller national UDC, Zurich



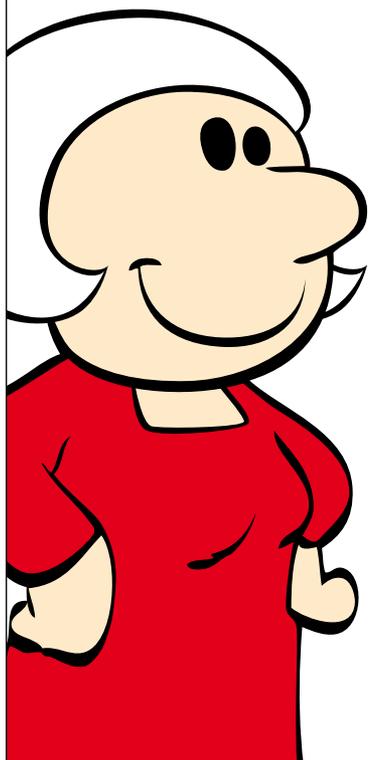
« La valeur locative menace notre prévoyance-vieillesse en augmentant le fardeau fiscal des rentiers qui touchent un revenu modeste. Cette erreur du système doit être corrigée. »

Hannes Germann, conseiller aux Etats UDC, Opfertshofen



« Supprimons enfin l'imposition la plus inéquitable de Suisse. Elle a pour principal effet de forcer de nombreux rentiers à quitter leur logement bien aimé. On ne peut pas accepter cette injustice. »

Thomas Müller, conseiller national UDC, Rorschach



Impôts équitables

OU

23 septembre

www.securite-logement.ch

Comité «OUI à la Sécurité du logement à la retraite»
case postale 3344, 1211 Genève / case postale 5607, 1002 Lausanne

La Suisse romande à l'épreuve des Roms

Durant l'été, les médias romands n'ont pas été avares d'articles et de commentaires quant aux nombreux problèmes liés aux gens du voyage. L'épisode de Collombey-Muraz (VS), où des centaines de gens du voyage ont saccagé en toute impunité le champ d'un agriculteur, est encore dans toutes les mémoires. Le Valais n'a pas été la seule région touchée. A Neuchâtel et dans le canton de Vaud, notamment, les autorités ont dû intervenir.



par Claude-Alain Voiblet, député, vice-président UDC Suisse, Lausanne (VD)

Les grandes villes de Suisse romande n'ont toujours pas de solutions efficaces pour limiter la mendicité, alors même que les villages de campagne peinent à répondre avec rigueur à l'afflux de vagues successives de gens du voyage. Certes il s'agit de deux problématiques différentes, mais le traitement politique réservé à ces deux domaines conduit probablement à un même constat qui devrait nous alarmer : les acteurs à nos gouvernances étatiques appliquent

désormais une politique différenciée lorsqu'il s'agit d'un citoyen-contribuable qui participe à notre richesse ou d'une personne qui ne reconnaît pas nos valeurs et nos lois ne voyant dans notre pays qu'un Etat social qui sera source de revenu !

Aujourd'hui, nos autorités exigent à juste titre du citoyen-contribuable un comportement exemplaire dans le respect de nos lois et nos règles de vie, mais en parallèle ces mêmes autorités excusent de plus en plus souvent les actes répréhensibles des gens du voyage ou des réseaux qui gèrent la mendicité en exploitant des personnes fragiles. Cette évolution actuelle de notre société n'a rien de surprenant et cela ne doit pas nous étonner lorsque l'on constate incrédule que de nombreux acteurs politiques de gauche accordent hélas

bien plus d'intérêt au bien être des criminels qu'aux simples droits des victimes !

Laissons de côté la mendicité florissante au cœur de nos villes et intéressons-nous à la situation de l'occupation illégale de biens privés par les gens du voyage.

Durant l'été qui vient de s'écouler, les différents épisodes de l'appropriation provisoire répétée de terres exploitées par nos agriculteurs, donc l'utilisation illégale de leur outil de production, ont apporté une nouvelle démonstration de la grande passivité de nos autorités.

Aujourd'hui, l'UDC ne doit plus accepter sans réagir cette politique pseudo-humaniste de gauche qui nous prive pas à pas de nos libertés! En effet, l'absence actuelle de barrières pour certaines communautés qui refusent les règles de fonctionnement de notre Etat démocratique a un coût, celui d'une croissance généralisée de l'insécurité ! Pour nous autres citoyens, cette évolution négative se traduit par une réduction de nos propres libertés.

Notre culture veut que notre liberté individuelle s'arrête là où commence celle des autres ! Notre parti se bat clairement pour garantir plus de liberté dans la vie des citoyens de notre pays, cette liberté n'est cependant possible que si elle s'accompagne d'une forte dose de responsabilité individuelle et la garantie d'un Etat démocratique qui applique équitablement ses lois.

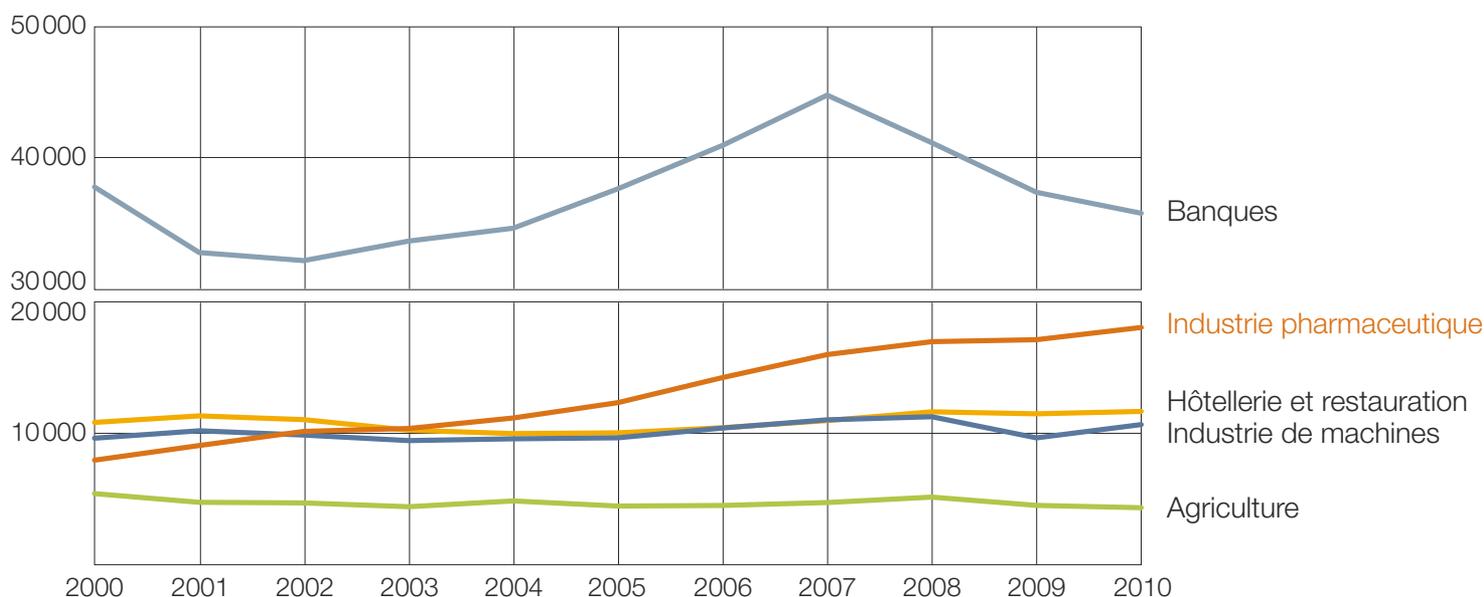
Aujourd'hui, il est important que la Suisse maîtrise à nouveau sa politique migratoire et le contrôle de ses frontières. En cela, l'acceptation de l'initiative de l'UDC pour stopper l'immigration massive est indispensable.



Malheureusement, les enfants sont souvent les victimes d'actes criminels pour le compte des gens du voyage. Ils sont instrumentalisés comme mendiants en pleine rue dans le but de remettre de l'argent à leur communauté.

Essor de la conjoncture ou récession – l'industrie pharmaceutique est toujours garante de croissance

Évolution de la valeur ajoutée brute selon les branches (en millions de CHF)



Source: Comptes nationaux, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2012

• Moteur de la prospérité suisse

En 2010, l'industrie pharmaceutique a contribué pour plus de 18 milliards de francs à la valeur ajoutée, soit plus de 3% du produit intérieur brut de la Suisse. Ce chiffre est le résultat d'une croissance régulière au cours des dix dernières années.

• Tous en bénéficiant

Sachant qu'à chaque franc de valeur ajoutée dans l'industrie pharmaceutique s'ajoute un franc dans les branches des fournisseurs, l'ensemble de la contribution à la valeur ajoutée se monte à 36 milliards de francs.

• Pilier de notre économie

La crise économique actuelle n'a pas empêché l'industrie pharmaceutique de continuer à être le principal moteur de croissance de l'économie suisse. Malgré la conjoncture économique mondiale difficile, elle a augmenté ses exportations, celles-ci atteignant 32 milliards de francs au cours du premier semestre 2012, soit plus de 30% de l'ensemble des exportations suisses. L'industrie pharmaceutique reste ainsi la principale industrie d'exportation.

• Employeur important

En Suisse, l'industrie pharmaceutique emploie directement 36 700 personnes, plus de 135 000 en comptant les fournisseurs.

• Forte productivité

La productivité par poste de travail est de loin la plus forte de toutes les branches. Elle est plus de quatre fois supérieure à la moyenne de l'économie suisse.

• Renforcer la place pharmaceutique

L'industrie pharmaceutique a besoin de conditions cadres stables et favorables à la recherche. Il est urgent de revitaliser la place scientifique suisse afin que la Suisse reste en pointe à l'échelon international et que l'industrie pharmaceutique continue à apporter une contribution positive à l'économie du pays et à la prospérité de la population.

Interpharma

Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche
Petersgraben 35, Case postale, CH-4003 Bâle
Téléphone +41 (0)61 264 34 00, www.interpharma.ch

interpharmaph